

L'épidémie du Coronavirus : deux poids, deux mesures ?

Alors que l'épidémie du Coronavirus est en train de s'étendre et s'amplifier dans la plupart des régions françaises, le gouvernement prend des mesures différenciées, concernant l'application des journées de carence, selon le secteur d'activité public ou privé.

En l'occurrence, et selon les dernières informations qui varient en fonction du temps, les salariés du secteur privé pourront disposer d'un arrêt de travail délivré par un médecin de l'ARS, sans application de journées de carence. Les indemnités journalières de la sécurité sociale viendront se substituer à la partie employeur et ainsi le salarié ne sera pas pénalisé. Si la Confédération FO se dit plutôt satisfaite de cette mesure pour le secteur privé, il n'en est pas de même pour le secteur public et plus particulièrement pour la fonction publique hospitalière.

En effet la Fédération des Personnels des Services Publics et de Santé Force Ouvrière (FO-SPS) exige que l'Etat traite, pendant cette épidémie, ses propres fonctionnaires comme le secteur privé. Car à ce jour, dès lors qu'un fonctionnaire est en arrêt pour cause de contamination par le COVID-19, la journée de carence s'applique. Le gouvernement n'a pas généralisé cette mesure d'exception à l'ensemble des travailleurs.

Pour FO-SPS, c'est inacceptable et méprisant pour les agents hospitaliers qui sont en permanence au contact de patients et d'usagers susceptibles d'être contaminés par le virus. Il est inconcevable pour la Fédération FO-SPS, voire même dangereux de maintenir la journée de carence. La perte financière pourrait inciter certains agents à sous-estimer leur état de santé et accélérer ainsi le processus de contamination, et mettre in fine en grandes difficultés le fonctionnement des hôpitaux.

De plus, le Ministre de la Santé, Olivier VÉRAN a annoncé dernièrement le déblocage de 260 M€ de réserves de l'exercice budgétaire 2019 non dépensées. Cette initiative n'est que le juste retour de moyens que les hôpitaux ont auparavant économisés, sur le dos des hospitaliers. Ce ne sont donc pas des moyens supplémentaires !

La Fédération FO-SPS, en complément de la suppression du jour de carence, enjoint le gouvernement à reconnaître le Coronavirus en maladie professionnelle, afin qu'aucune perte financière ne soit imputée aux agents (Prime de service, etc..).

Au regard de l'engagement des hospitaliers dans la gestion de la crise et des risques sanitaires qu'ils encourent, la Fédération interpelle le gouvernement sur le maintien et l'amélioration de la catégorie active et de leur régime de retraite (CNRACL). C'est pourquoi, la Fédération FO-SPS appelle l'ensemble de ses structures et agents hospitaliers, à maintenir la pression par des grèves et manifestations, tout en construisant le rapport de force pour qu'il soit massif lors de la journée d'actions le 31 mars 2020.

Le Coronavirus ne nous fera pas faiblir sur ce dossier !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 5 mars 2020